

Que dois-je savoir avant d'inscrire mon enfant ayant des besoins particuliers à la maternelle 4 ans ?

Le programme de la maternelle 4 ans...

Il est axé sur le développement de compétences **par le jeu**.

Mon enfant développera ses compétences dans chacune de ces sphères de développement.



Le fonctionnement de la classe...

- Routines qui favorisent l'apprentissage par le jeu et la socialisation.
- Activités organisées selon un rythme adapté à l'âge et aux besoins des enfants.
- Périodes d'apprentissage et de stimulation prises en charge par une enseignante, accompagnée par une éducatrice qui soutient l'ensemble des enfants et le fonctionnement de la classe.

Note: Il arrive que la fréquentation à temps plein en contexte scolaire régulier soit trop exigeante pour un enfant et ce, malgré les adaptations mises en place.

Il est possible que le temps de fréquentation de votre enfant soit réduit si une présence à temps plein ne répond pas à ses besoins (mi-temps, fréquentation partielle adaptée).

Les ressources professionnelles en soutien indirect...

Les professionnels scolaires n'offrent pas de soutien individuel aux enfants. Les différents professionnels (conseiller à l'éducation préscolaire, orthophoniste, psychologue ergothérapeute, conseiller pédagogique) collaborent et conseillent l'enseignant(e) et l'éducateur(trice) en classe. Ils les soutiennent dans leurs choix et agissent à titre de personnes-ressources.

Les intervenants scolaires collaborent avec le CISSS-CA qui offre les services directs aux enfants de 4 ans, selon leur offre de services (programmes DI-TSA-DP ou programmes jeunesse).



J'ai d'autres questions et je veux être accompagné dans mon choix.

OU

Je veux avoir davantage de précisions sur le fonctionnement de la classe, l'horaire, les services, etc.



Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions !

Anouk Breton,
conseillère pédagogique
volet Programme

418-248-1001 Poste 8449
breta810@csscotesud.gouv.qc.ca

Caroline Parent,
conseillère pédagogique
volet Parents

418-248-1001 Poste 8428
caroline.parent@csscotesud.gouv.qc.ca



Quelles sont les étapes à suivre ?

Janvier-février

Je m'informe en contactant l'école que pourrait fréquenter mon enfant
OU

les conseillères pédagogiques du CSSCS au 418-248-1001

ET

J'informe mon intervenant du CISSS-CA de mes intentions concernant l'inscription de mon enfant à la maternelle 4 ans.

Je donne mon consentement pour qu'il puisse communiquer avec l'école.

Février

J'inscris mon enfant.
J'ai besoin de son certificat de naissance.

Je transmets à l'école toutes les informations qui vont aider les intervenants à connaître mon enfant.

- Rapports d'évaluation (CISSS-CA ou clinique privée)
- Suivis médicaux
- Dossier éducatif du CPE

Mai-Juin

Une rencontre informative aura lieu à l'école.

Au besoin, un rendez-vous avec la direction de l'école sera planifié.

J'informe l'école si mon enfant est en attente de services du CISSS-CA.

